

La loi par laquelle l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales a été créé en 1984 stipule que ce dernier "a pour mission d'accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits".

L'examen annuel des questions relatives à la paix et à la sécurité et des réactions du Canada a pour objet de contribuer aux débats publics et de les encourager, pour favoriser ainsi un accroissement des connaissances et de la compréhension.

Il s'agit ici du deuxième examen annuel du genre; tout comme le premier, il a été rédigé par M. Geoffrey Pearson, Directeur général de l'Institut. Les opinions et conclusions y étant exprimées sont celles de l'auteur.

Le débat sur le libre-échange est une question populaire et importante pour la population canadienne. Il s'agit de protéger la souveraineté et le territoire national, et de trouver les meilleurs moyens de justifier leur accroissement éventuel des forces armées canadiennes. Selon un sondage effectué par l'ICPSI à l'été 1988, le débat sur le libre-échange est une question qui renforcera (ou affaiblira) la capacité du Canada de soutenir de lui-même la concurrence dans un monde de partenaires commerciaux. Cependant, tant les détracteurs que les avocats de l'Accord sur le libre-échange semblent convenir qu'en matière de défense, le "continentalisme" menace la souveraineté de notre pays. Dans l'examen qui suit sur l'état de la sécurité internationale en 1988 et sur les réactions du Canada face aux diverses situations, nous abordons cet aspect, entre autres.